N° 582 | 17 septembre 2024



S'inscrire à la newsletter



UAPed, troubles du neurodéveloppement, recherche : les Assises espèrent agir comme un accélérateur sur les sujets de santé mentale chez les mineurs



La semaine dernière, environ 250 personnes ont participé aux premières Assises de la santé mentale et de la psychiatrie en Guyane. Centrés sur les enfants et les adolescents, les échanges ont fait émerger plusieurs sujets majeurs, qui recoupent généralement les axes du projet territorial de santé mentale. L'événement a également été marqué par l'annonce de la création d'une unité d'accueil pédiatrique enfance en danger et l'annonce de la venue en Guyane du délégué interministériel aux troubles du neuro-développement au début du mois d'octobre.

Organisées pour la première fois en Guyane du 9 au 12 septembre, les premières Assises de la santé mentale et de la psychiatrie ont rencontré un vif succès. Deux cent cinquante professionnels ont pu échanger autour de la santé mentale des enfants et des adolescents. Une restitution publique des échanges est envisagée dans les prochaines semaines, afin de toucher encore davantage de professionnels.

# Améliorer la prise en charge des enfants victimes de violences

Ces assises ont été marquées par l'annonce de la création d'une unité d'accueil pédiatrique enfance à danger (UAPed) au sein du Centre Hospitalier de Cayenne. « Les UAPed sont issues de l'instruction de 2021 qui demande de structurer le parcours des mineurs en danger, explique le Dr Boubacar Diop, pédopsychiatre. Le principe est de regrouper dans un espace commun toutes les prises en charge – policiers, médecins légistes, pédopsychiatres, psychologues, assistants sociaux – pour éviter qu'il y ait des ruptures de parcours. Des audits montrent qu'il y en a

beaucoup. Pour la victime, avoir une unité centralisée évite la répétition du traumatisme lorsque chaque intervenant revient poser les mêmes questions. »

Dimitri Grygowski, directeur général de l'ARS, a annoncé que l'agence financerait cette unité. « Il faut que l'on puisse avancer vers ce dispositif rapidement, poursuit le Dr Diop. Nous avons réalisé un état des lieux avec l'unité médico-judiciaire (UMJ) et la pédiatrie : en trois ans, on recense 4 000 victimes mineures de tout type de violences en Guyane. Il nous faut maintenant identifier le lieu physique de cette unité et réaliser les recrutements. »

Si le Dr Diop cite le chiffre de 4 000 victimes mineures de violences en trois ans, les participants aux assises ont partagé le constat d'un manque de données sur ce sujet. Les discussions ont donc convergé vers la nécessité de se doter des outils pour mieux connaître le phénomène. Il pourrait s'agir de la création d'un observatoire des violences faites aux mineurs.

## Le centre régional de psycho-traumatisme inauguré en novembre

En Guyane, la prévalence des états de stress post-traumatique s'élevait à 7,7 % dans une étude réalisée en 2021 auprès de 900 personnes vivant sur le territoire de la communauté d'agglomération du Centre littoral (*lire la Lettre pro du 2 février 2022*). C'est onze fois plus que dans l'Hexagone (0,7 %). Le centre régional de psycho-traumatisme sera inauguré d'ici à la fin de l'année.

« Il s'agit d'un dispositif de prise en charge global des personnes souffrant d'un trouble de stress post-traumatique, a expliqué le Dr Vincent Bobillier, chef de pôle santé mentale au Centre Hospitalier de Cayenne. Il s'adressera aux enfants, aux adolescents et aux adultes. Ce centre aura également une mission de consultation, de formation, d'identification des professionnels travaillant sur ce sujet en Guyane, de sensibilisation du grand public, de coordination des partenaires et de recherche. » Ce centre ressources intégrera également en son sein la cellule d'urgence médico-psychologique (Cump).

## Le délégué ministériel aux TND attendu en Guyane

Ces assises ont également permis de signaler la visite en Guyane du délégué ministériel aux troubles du neuro-développement (TND). Le Dr Etienne Pot est attendu au début du mois d'octobre. Les discussions pendant les assises ont en effet montré que, sur le territoire, le recours aux soins au titre des TND était rare alors que de nombreux dossiers de troubles déficitaires de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH) sont constitués auprès de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH).

« Lors de cette visite, le délégué interministériel fera le tour de l'ensemble des dispositifs déployés sur le territoire. Des choses sont faites en Guyane mais il manque une instance de centralisation de l'ensemble des TND afin d'avoir une vision territoriale et de pouvoir suivre la stratégie nationale », constate le Dr Diop, qui lui-même travaille sur l'autisme.

De son côté, l'Unicef, présente aux assises, a insisté sur l'impact des métaux lourds sur les TND. Des études internationales décrivent un lien entre les deux mais la Guyane manque encore de données sur ce sujet.

## Suicide: une formation pour les médias

Ces assises ont également permis de rappeler ce chiffre : en Guyane, 56 % des tentatives de suicide sont le fait de personnes de moins de 25 ans. Le Pr Franck Bellivier, délégué ministériel à la santé mentale et à la psychiatrie, a félicité le centre ressources prévention suicide (CRPS) pour le travail réalisé depuis sa création en octobre 2020 (*lire la Lettre pro du 29 avril 2022*).

Sur ce sujet, une formation Papageno sera organisée en Guyane début novembre. Papageno est un programme national dédié à la prévention du suicide et plus particulièrement à l'effet de contagion suicidaire. Il se concentre sur la communication en matière de suicide afin d'éviter toute influence négative de la manière de parler de ce sujet.

## Un événement à renouveler

De ces assises, le Dr Diop retient la nécessité de « changer de paradigme avec davantage de dispositifs de repérage. En avançant sur le repérage et la prise en charge précoces, nous pourrions éviter des complications et des échecs d'accompagnement. » De son côté, l'Unicef, présente lors de l'événement, a insisté sur le lien entre métaux lourds et santé mentale. Des études internationales l'évoquent également mais on manque de données pour le sujet en Guyane.

Les participants sont également convenus de la nécessité de renouveler, chaque année, un tel événement. Le but est de permettre aux acteurs de la santé mentale et de la psychiatrie de se tenir à jour des dispositifs présents sur le territoire, de partager leur expertise et leurs expériences,

et de réaliser des points d'étape du <u>projet territorial de santé mentale</u> (PTSM). Les acteurs ont également émis le souhait de renforcer leur coordination, de renforcer le soutien à la recherche en santé mentale et les moyens dédiés aux équipes mobiles pour qu'elles se déploient sur tout le territoire et notamment dans l'intérieur.

Ils ont insisté sur la nécessaire coordination entre les acteurs sociaux, médico-sociaux, les bailleurs sociaux, les forces de l'ordre et la justice, sur le développement de dispositifs d'accompagnement au rétablissement et de dispositifs de répit pour les familles. Enfin, ils ont souhaité que soient organisées davantage d'actions de sensibilisation à destination du grand public pour lutter contre la stigmatisation.

Au moment de signer le contrat territorial de santé mentale, à l'issue de ces trois jours et demi de discussion, Michel-Ange Jérémie, président de l'Association des maires de Guyane, s'est réjoui de constater « une convergence entre les acteurs » de la santé mentale. « Il est nécessaire d'avoir un projet autour de la santé mentale à l'image de la Guyane, avec les structures adaptées au territoire. » Pour Dimitri Grygowski, ces assises agissent comme « un moment de cristallisation. On doit intégrer la santé mentale dans toutes les politiques, au premier rang desquelles les politiques de santé. Avec la réunion du comité de pilotage du PTSM, nous allons pouvoir mettre en place les projets d'action discutés pendant ces assises. »





Les ateliers - 1eres assises santé mentale

# EN BREF





Dans le cadre d'un projet de recherche sur la surveillance environnementale du poliovirus, un lot d'échantillons d'eaux usées de Guyane a révélé la présence du poliovirus dérivé de souche vaccinale. Bien qu'aucun cas de poliomyélite n'ait été signalé sur le territoire guyanais, les autorités sanitaires rappellent que la vaccination est le meilleur moyen pour se prémunir contre cette maladie transmise par le poliovirus.

« Des analyses ont été réalisées sur des échantillons des prélèvements d'eaux usées recueillis à deux mois d'intervalle (26 juin et 26 août) pour répondre au cadre défini par l'initiative mondiale pour l'éradication de la poliomyélite (IMEP) de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), précise l'Agence régionale de santé dans un communiqué. Les résultats des analyses effectuées ont révélé la présence du poliovirus dérivé de souches vaccinales dans les stations d'épuration de Cayenne, de Saint-Georges ainsi qu'au sein d'une lagune de Remire-Montjoly. Les prélèvements effectués dans les stations d'épuration de Kourou et de Saint Laurent du Maroni sont quant à eux négatifs. A ce jour, rien n'atteste une circulation active du virus dans le territoire, aucun cas de poliomyélite n'ayant été signalé. »

La poliomyélite est une maladie contagieuse majoritairement asymptomatique mais qui peut atteindre le système nerveux et entraîner des paralysies. Sa transmission se fait par l'ingestion d'aliments, d'eau ou de boissons contaminés par les selles d'une personne porteuse du poliovirus. Un vaccin gratuit existe et permet d'éviter la maladie et ses complications. Au même titre que pour la diphtérie et le tétanos, ce vaccin est obligatoire pour tous les nourrissons.

Dans le contexte actuel, il est recommandé aux professionnels de santé de vérifier le statut vaccinal DTP de leurs patients et à l'ensemble de la population d'effectuer un contrôle du carnet de vaccination chez son médecin traitant, en pharmacie, auprès d'une sage-femme ou d'un infirmier. L'ARS, en étroite coordination avec le ministère de la Santé est mobilisée pour effectuer le suivi de ce signal.

Renseignements: sante.gouv.fr et vaccination-info-service.

## ♦ Lancement d'une campagne contre les violences envers les soignants



Si l'Agence régionale de santé et les professionnels de ville échangent depuis plus d'un an sur les violences dont ces derniers sont victimes, de nouvelles décisions avaient été prises après le meurtre d'Hélène Tarcy-Cétout, pharmacienne, le 8 avril à Saint-Laurent du Maroni. C'est dans ce cadre que l'ARS a lancé, hier, une campagne de sensibilisation contre les violences envers les soignants. Des messages sont ainsi diffusés sur les panneaux d'affichage 4x3. Des affiches seront également distribuées aux professionnels de santé pour qu'ils

puissent les installer sur leur lieu d'exercice.

# ♦ Santé publique France recherche des médecins volontaires pour le réseau Sentinelles



Dans le cadre de ses missions légales de veille et de surveillance de la santé de la population, Santé publique France assure en Guyane la surveillance de maladies infectieuses dont la grippe, la bronchiolite, le Covid-19, les arboviroses, le paludisme, la diarrhée aiguë, la gastro-entérite aigüe, ainsi que

des maladies émergentes avec l'appui de réseaux de professionnels de santé et structures de santé. Parmi eux, le réseau des médecins sentinelles de Guyane auquel une vingtaine de médecins généralistes libéraux ainsi que la Garde médicale de Cayenne participent. Ce réseau contribue à la surveillance syndromique de la dengue, de la diarrhée aiguë et des infections respiratoires aiguës sur le territoire. A partir de janvier 2025, ce dispositif de surveillance sera entièrement piloté par Santé publique France en Guyane et reposera sur la participation à titre gracieux des médecins généralistes volontaires.

Cette surveillance permet de suivre la dynamique des épidémies et élaborer des recommandations pour la gestion et la prévention auprès de l'Agence régionale de santé (ARS). Elle repose sur la collecte de données agrégées c'est-à-dire non identifiantes et non nominatives. En effet, il s'agit pour le médecin participant de transmettre chaque semaine le nombre de consultations de la semaine précédente pour les syndromes surveillés, à savoir : le nombre de consultations tous âges pour dengue, diarrhée aiguë, bronchiolite et infections respiratoires aiguës dont la grippe. Ce recueil se base uniquement sur un diagnostic clinique. Ce réseau contribue aussi à la surveillance virologique de la grippe, c'est pourquoi le nombre de prélèvements nasopharhyngés réalisés en cabinet pour la grippe seront également à transmettre. Le recueil et la transmission des données à SpFrance se fera via une plateforme web, d'utilisation simple et sécurisée.

Le traitement, l'analyse et l'exploitation des données sont réalisés par SpFrance. Leur interprétation nécessite au préalable une extrapolation à l'échelle du territoire, ce qui requiert de disposer du nombre annuel de consultations réalisées par les médecins participants. Cette donnée confidentielle recueillie annuellement auprès des médecins participants est utilisée par Santé publique France dans le cadre strict de cette surveillance.

SpFrance propose à l'ensemble des médecins susceptibles de contribuer à cette surveillance, de participer aux réunions d'information à distance et également d'aller à la rencontre de ceux qui seraient disponibles et intéressés. Ces réunions d'information d'une durée maximale de 30 minutes auront lieu les 20, 23 et 27 septembre à 13h30 sur Teams.

## ♦ Démarrage du dépistage gratuit des IST



Depuis le 1er septembre, l'accès direct aux dépistages d'autres infections sexuellement transmissibles (IST) que le VIH est possible à la demande du patient, sans ordonnance et sans rendez-vous, dans tous les laboratoires de biologie médicale, y compris les laboratoires des établissements de santé. Ce dépistage est :

- gratuit pour les assurés sociaux de moins de 26 ans y compris mineurs ;
- pris en charge à hauteur de 60% pour les plus de 26 ans.

S'agissant du VIH, le dépistage était déjà accessible sans ordonnance depuis 2022. Le 5 septembre, les laboratoires de ville et des hôpitaux, le Corevih, les Cegidd du Chog et de la Croix-Rouge française, les associations intervenant dans le champ de la santé sexuelle ont fait un point sur le déploiement du dispositif avec l'ARS.

En pratique, la personne se présentant en laboratoire doit remplir un autoquestionnaire accessible via un QR Code ou sur tablette, de préférence dans un espace garantissant la confidentialité. Il permet de savoir pour quelle IST il souhaite être dépisté, son éligibilité au dispositif, ses facteurs de risque et ses pratiques. En cas de résultat positif, c'est au biologiste d'annoncer le résultat et d'orienter le patient vers le professionnel de santé concerné.

Le Dr Didier Musso, responsable des laboratoires Eurofins, a annoncé un démarrage le 9 septembre dans ses établissements de Guyane. Si la mise en place n'a pas posé de difficulté, il s'est inquiété de l'orientation des personnes positives, notamment lorsqu'elles n'ont pas de médecin traitant. Le Dr Karl Kpossou, coordinateur médical de la Croix-Rouge française, a proposé une orientation en première intention vers les Cegidd lorsque les personnes ont une difficulté d'accès aux professionnels libéraux. « Elles seront reçues par un médecin qui donnera leur donnera le résultat, le leur expliquera et les orientera. »



Sexualités info santé(SIS asso) a rappelé que sa ligne téléphonique d'information sur la santé sexuelle, gratuite et confidentielle, est accessible du lundi au vendredi, de 9 heures à 18 heures, au 0594 24 10 10. Les réponses peuvent être

apportées en français, sranan tongo, anglais, espagnol, portugais, créole haïtien et créole guyanais.

## ♦ « Mon hôpital devient un CHU » : de premiers projets retenus



En juin, l'ARS et le groupement hospitalier de territoire ont lancé l'appel à projets « Mon hôpital devient un CHU. » Il s'adresse aux quatre milles agents des hôpitaux publics. Ceux-ci sont invités à proposer « des projets d'amélioration de l'environnement et des conditions de travail » qui pourront être réalisés d'ici à la fin de l'année. De premiers projets ont été retenus :

- Exposition de photos dans les services de soins et espaces d'attente.
- Aménagement des extérieurs : plantes, arbres, jardin partagé.
- · Création d'un mémorial pour les donneurs d'organes.
- Fourniture de nouvelles tenues professionnelles en lien avec un projet de service.
- · Accès à des plats à emporter au self.
- Création d'une Green Team, tri et valorisation des biodéchets.
- Fourniture de souris ergonomiques et de repose-poignets en silicone.
- Acquisition d'un chariot mobile Snoezelen pour le service de soins médicaux et de réadaptation.
- Pose de climatiseurs dans le logement du personnel du CHC.
- Amélioration du carbet pour le périscolaire (structure et meubles) au Chog.
- Aménagement d'une salle de repos avec équipement pour micro-sieste.
- Réalisation d'une vidéo sur l'alimentation saine en Guyane.
- · Activités de musicothérapie et art-thérapie pour les personnes âgées.
- Amélioration des conditions de travail et d'accueil des patients en lien avec un projet de service : dermatologie, unité de lutte contre la douleur, soins médicaux et de réadaptation, soins palliatifs

## ♦ Formation à la pertinence des prescriptions chez la personne âgée, le 23 septembre



L'Omedit Nouvelle-Aquitaine Guadeloupe Guyane organise une **OMEDIT** formation à la pertinence des prescriptions chez la personne âgée. Elle se déroulera lundi 23 septembre, de 18h30 à 20h30, à l'ARS. ■ Guadeloupe ■ Guyane Un cocktail de bienvenue sera proposé à 18 heures. Il sera

également possible de suivre la formation à distance. Cette formation s'adresse notamment aux médecins et pharmaciens de tous secteurs (établissements de santé, médico-social, ville).

Les objectifs de la formation sont de :

- Connaître les particularités physiopathologiques et pharmacologiques de la personne âgée ;
- Appréhender la prescription chez la personne âgée ;
- Intégrer les référentiels et les recommandations de bonnes pratiques cliniques;
- Optimiser les prescriptions sur la base du rapport bénéfice/risque ;
- Sensibiliser les acteurs à l'iatrogénie médicamenteuse ;
- · Réviser les prescriptions de manière pluri-professionnelle.

### S'inscrire.

## ♦ Village nutrition, APA et cancer le 9 octobre



Le dispositif spécifique régional du cancer OncoGuyane organise, en partenariat avec le réseau sport santé bien-être Guyane et la ville de Rémire-Montjoly, un après-midi sur le thème : nutrition, activité physique adaptée (APA) et cancer. Cet événement à destination du grand public se déroulera le mercredi 9 octobre sur le parking du plateau sportif du Vieux Chemin, de 15 heures à 18 heures.

Les visiteurs y retrouveront :

- Des stands d'information
- · Des ateliers culinaires
- Des ateliers sportifs
- Deux séances d'APA

Seront également présentes, à l'occasion d'Octobre rose, les associations œuvrant dans le domaine du cancer.

## ♦ Journée d'étude « handicap, vie intime, affective et sexuelle » le 10 octobre



Le Creai Guyane organise une journée d'étude « handicap, vie intime, affective et sexuelle », le 10 octobre à Cayenne. Elle se déroulera du 8h30 à 16h30 au Grand Hôtel Montabo. Cette journée est ouverte à tous les professionnels du champ du handicap, aux personnes concernées et à leurs familles.

## **Programme**

- A 9 heures : « Osons parler sexualité » par la compagnie Savon noir.
- A 9h45 : présentation des activités d'ID santé sur l'éducation à la vie affective, sociale et sexuelle.
- A 10h45 : atelier « Mon regard sur vos préjugés ».
- A 11h15 : les aspects juridiques de la vie intime, affective et sexuelle, par le Creai Bourgogne – France-Comté.
- A 11h50 : présentation du centre ressources Intimagir de SOS solidarités.
- A 13h30 : « Osons parler sexualité » par la compagnie Savon noir.
- A partir de 14h15 : ateliers.
- A 16h15 : conclusions de la journée.

## Inscriptions obligatoires:

## ◆ Formation sur la santé mentale des jeunes avec GPS



Guyane promo santé propose une formation « Santé mentale des jeunes : prévenir et accompagner ». Gratuite, elle se déroulera du 15 au 17 octobre. La formation a pour objectif de donner aux participants des outils conceptuels et pratiques leur permettant de repérer les problématiques de l'adolescence et d'améliorer leur posture professionnelle en situation individuelle. Elle s'adresse à tous les acteurs, professionnels ou bénévoles

des secteurs éducatif, social, médico-social et sanitaire.

Renseignements et inscriptions: <a href="https://gps.gf/formation-gps/sante-mentale-des-jeunes-prevenir-et-accompagner/">https://gps.gf/formation-gps/sante-mentale-des-jeunes-prevenir-et-accompagner/</a>

# ♦ Séminaire « Promotion de la santé et territoires en Guyane »

Guyane promo santé organise un séminaire « Promotion de la santé et territoires en Guyane », le 6 décembre à Cayenne. Il se déroulera de 9h30 à 17h30 dans l'amphithéâtre A du campus de

Troubiran. Ce séminaire gratuit propose d'interroger à travers les regards croisés d'experts et d'acteurs de terrain les relations entre santé et territoires en Guyane : comment adopter une approche résolument territorialisée de la promotion de la santé ?

Programme et lien d'inscription à venir.

# Actus politiques publiques santé et solidarité

■ Rifampicine : rappel de la conduite à tenir dans un contexte de fortes tensions



Dans un <u>message DGS-Urgent</u>, la Direction générale de la santé rappelle que « face à de fortes tensions de plusieurs médicaments à base de rifampicine seule ou associée (Rifadine 2% suspension buvable ; Rifadine 300 mg gélule ; Rifinah 300 mg/150 mg, comprimé enrobé ; Rifater comprimé enrobé et Rimactan 300mg gélule), un contingentement qualitatif très strict a été mis en place afin d'assurer la couverture des besoins des

patients sans alternative médicamenteuse.

- « L'ANSM a engagé les actions suivantes :
- Pour les officines: mise en place d'un nouveau processus de traitement des formulaires au niveau de Sanofi permettant de réduire les délais de mise à disposition des médicaments;
- Pour les établissements de santé: le laboratoire Sanofi propose depuis le 3 septembre, en lien avec l'ANSM, une dotation exceptionnelle d'un mois de stock calculé sur la base des consommations des mois précédents.
- « L'ANSM réitère l'importance de remplir le formulaire à adresser aux laboratoires Sanofi et Sandoz en respectant l'ensemble des champs et conditions tels que précisés dans les conduites à tenir sur le <u>site de l'ANSM</u>. En effet, tout formulaire ou ordonnance incomplet oblige le laboratoire à revenir vers le prescripteur et/ou le pharmacien et entraîne ainsi un retard de livraison et de délivrance au patient. »

# Offres d'emploi



- Le Centre Hospitalier de Cayenne recrute
- Des infirmiers pour les équipes mobiles de santé publique en communes (Emspec) de Saint-Georges et Maripasoula (temps plein). <u>Consulter l'offre et candidater</u>.
- Un technicien pour le dossier patient informatisé (CDI, temps plein).
  Consulter l'offre et candidater.
- Un psychologue en liaison psychiatrique (CDI, temps plein). Consulter l'offre et candidater.



# Jeudi 19 septembre

Webinaire sur le dispositif emploi accompagné, organisé par le Prith Guyane, de 11h30 à 12h15, à destination des employeurs et des acteurs de l'insertion des personnes handicapées. <u>S'inscrire</u>.

## Vendredi 20 septembre

Webinaire de présentation du réseau Sentinelle à destination des médecins libéraux et des centres de santé de la Croix-Rouge française, de Sinnamary et du Chog, organisé par Santé publique France à 13h30 (durée 30 minutes), <u>sur Teams</u>.

## Samedi 21 septembre

- ▶ Permanence des orthophonistes de 8 heures à 12 heures au CCAS de Rémire-Montjoly, pour les enfants de 0 à 6 ans.
- ▶ Forum des infirmiers, organisé par l'URPS infirmiers, de 9 heures à 17h30 au Jardin botanique, à Cayenne

## Lundi 23 septembre

▶ Webinaire de présentation du réseau Sentinelle à destination des médecins libéraux et des centres de santé de la Croix-Rouge française, de Sinnamary et du Chog, organisé par Santé

publique France à 13h30 (durée 30 minutes), sur Teams.

► Formation à la pertinence des prescriptions chez la personne âgée, organisée par l'Omedit, de 18h30 à 20h30, à l'ARS, à Cayenne. S'inscrire.

### Mardi 24 septembre

▶ Soirée de sensibilisation « Parlons IVG » à destination des professionnels de santé, organisée par la CPTS centre littoral et le réseau Périnat et animée par le Dr Nadia Thomas, présidente du réseau Périnat, à 19h45 à la Domus Medica, à Cayenne. S'inscrire.

## Vendredi 27 septembre

▶ Webinaire de présentation du réseau Sentinelle à destination des médecins libéraux et des centres de santé de la Croix-Rouge française, de Sinnamary et du Chog, organisé par Santé publique France à 13h30 (durée 30 minutes), <u>sur Teams</u>.

### Mercredi 2 octobre

▶ Afterwork de la CPTS, à 19h30 à la Domus Medica, à Cayenne. S'inscrire.

#### Jeudi 3 octobre

► Conférence grand public dans le cadre du congrès de diabétologie et pathologies métaboliques et endocriniennes

## Vendredi 4 et samedi 5 octobre

► Congrès de diabétologie et pathologies métaboliques et endrocriniennes, organisé par Diabète Guyane obésité (DGO). S'inscrire <u>ICI</u>

### Samedi 5 et dimanche 6 octobre

▶ Relais pour la vie organisé par la Ligue contre le cancer, de samedi 15 heures à dimanche 15 heures sur la place des Palmistes, à Cayenne. S'inscrire.

### Mercredi 9 octobre

▶ Village nutrition, APA et cancer organisé par le DSRC OncoGuyane, de 15 heures à 18 heures, sur le parking du plateau sportif du Vieux Chemin, à Rémire-Montjoly. Stands d'information, ateliers culinaires, ateliers sportifs et séances d'activité physique adaptée.

## Jeudi 10 octobre

▶ Journée d'études « Handicap et vie intime, affective et sexuelle » organisée par le Creai à destination des professionnels du champ du handicap, des personnes concernées et de leurs familles, de 9 heures à 16h30 au Grand Hôtel Montabo, à Cayenne. Inscription obligatoire : <a href="https://drive.google.com/file/d/10Pusg4e91IF\_CR602JmdHM2il1op1pE8/view?usp=sharing">https://drive.google.com/file/d/10Pusg4e91IF\_CR602JmdHM2il1op1pE8/view?usp=sharing</a>

## Samedi 12 octobre

▶ Permanence des orthophonistes de 8 heures à 12 heures au guichet unique de Soula, à Macouria, pour les enfants de 0 à 6 ans.

## Lundi 14 octobre

► Colloque « Santé sexuelle et société aux Antilles et en Guyane » sur le campus de Troubiran, à Cayenne.

## Du 15 au 18 octobre

▶ Les AgiT, Assises guyanaises d'infectiologie et médecine tropicale, à Cayenne. S'inscrire.

## Lundi 28 octobre

► Webinaire sur l'utilisation de Pandalab organisé par la CPTS centre littoral à destination de ses adhérents, de 20 heures à 21 heures. <u>S'inscrire</u>.

## Du 13 au 15 novembre

► Assises amazoniennes de gynécologie, obstétrique, néonatalogie et anesthésie, au Royal Amazonia, à Cayenne. Inscriptions aux formations pré-congrès : <u>assistant-coordo@reseauperinatguyane.fr</u>

Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à <u>pierre-yves.carlier@ars.sante.fr</u>





Consultez tous les numéros de La lettre Pro



Cliquez sur ce lien pour vous désabonner